

Séjour dans le LUBERON

à RUSTREL

au GITE DU CHÂTEAU

Du Lundi 9 Septembre au
Vendredi 13 Septembre 2019



PROGRAMME du séjour transmis aux participants, lors des réunions
(Lieu de rendez vous, randonnées, ...)

Prévoir repas du midi tiré du sac pour le jour du départ.

INSCRIPTION : dès aujourd'hui (la réservation faite).

Nombre de places limité, les premiers inscrits seront retenus.

INSCRIPTION pour RESERVATION SEJOUR : chèque d'avance demandé de 100 euros par personne

Cout du séjour environ 200 euros par personne pour 4 nuits comprenant : nuit, petit déjeuner, repas du soir (hors boisson).

Prévoir mode de règlement pour payer le gîte.

Réservation effective avec le retour du coupon d'inscription dûment complété et son règlement.

Pour faciliter la gestion des inscriptions et connaître le suivi de votre inscription (participation validée en fonction du nombre de places) et savoir si votre participation est retenue. Essayez au maximum de vous faire inscrire lors des réunions permanentes.

Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf cas de force majeure, dûment justifié au club le plus rapidement).

Si désistement après les réservations du gîte, les versements seront encaissés, sauf si celui qui annule retrouve un remplaçant.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participation à la suite d'évènements imprévus et indépendants de sa volonté.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscription.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Confirmation d'inscription validée lors de la réunion précédant la sortie.

Informations complémentaires données lors des réunions mensuelles.

CONDITIONS COMPLEMENTAIRES D'ORGANISATION ET D'INSCRIPTION sont consultables sur le site du club.

Pour toutes les sorties, la licence FFRP est nécessaire (assurance). Il est impératif de l'avoir sur soi.

Renseignements par les chargés d'itinéraires : Christian DEGIORGIS - Gérard LENNE

Pour INSCRIPTION retour coupon : Les Grisemottes club pédestre 180 chemin du Moulin 69210 St Germain Nuelles